

# VACCINATION COVID-19

IL Y A DES RAPPELS  
QU'ON NE DOIT  
SURTOUT PAS OUBLIER !



À COMPTER DU 15 FÉVRIER

VOTRE DOSE DE RAPPEL DEVRA AVOIR ÉTÉ EFFECTUÉE  
4 MOIS APRÈS VOTRE 2<sup>e</sup> INJECTION. POUR VOUS PROTÉGER  
ET CONSERVER VOTRE PASS SANITAIRE, VACCINEZ-VOUS !

#OnaTousUnRoleAJouer

